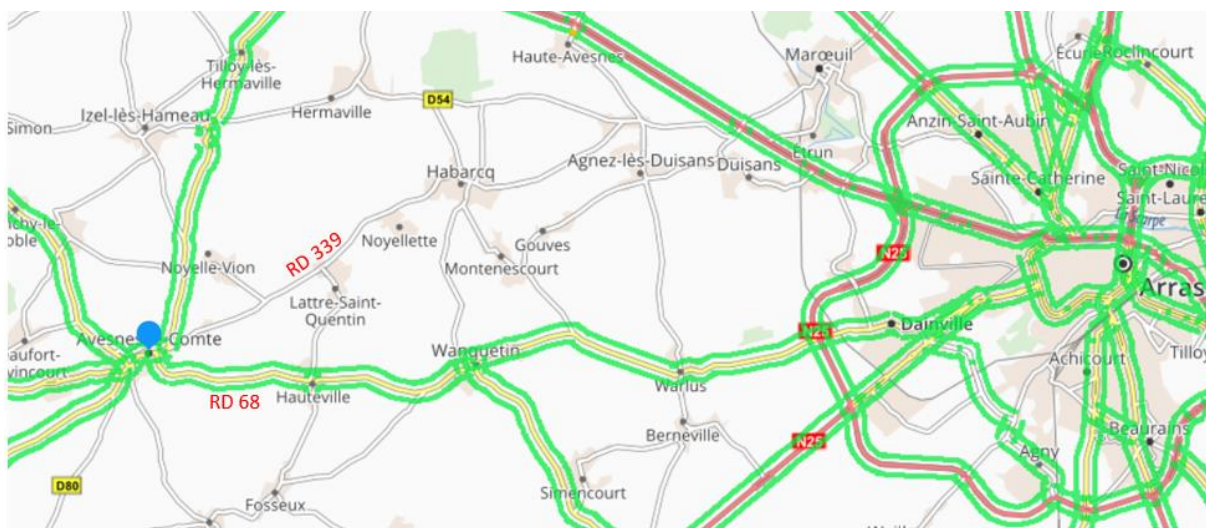


## Annexe au rapport ICPE

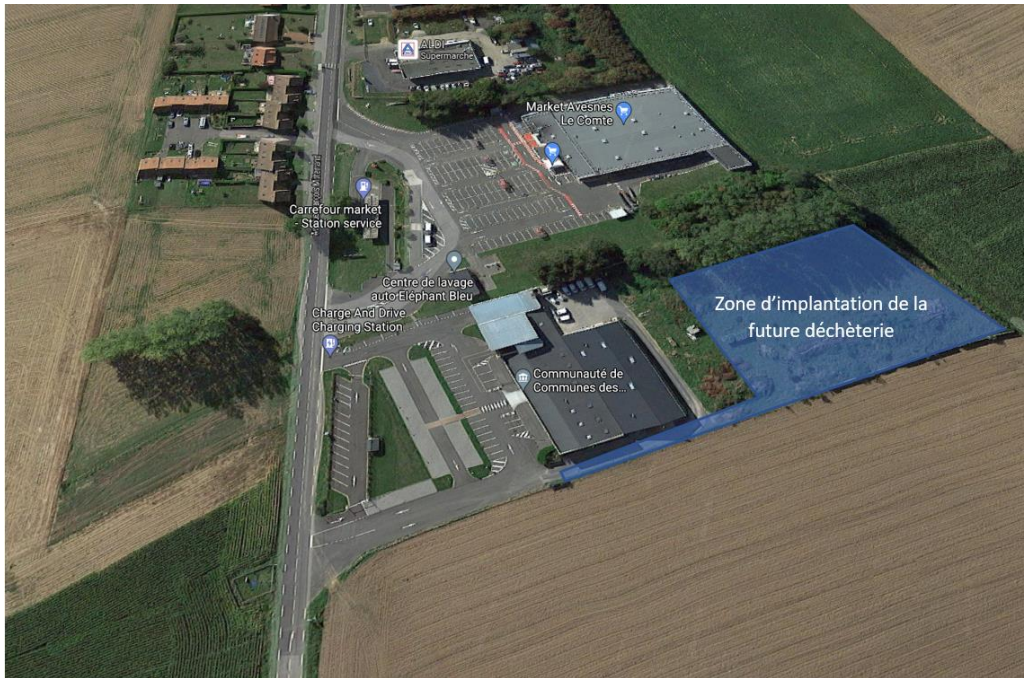
### Evaluation des incidences du projet

Comme mentionné précédemment, la nouvelle déchèterie d'Avesnes le Comte sera positionnée en entrée de la commune et sera accessible via la routé départementale 339. Cette route départementale est la voie principale traversant la commune d'Est en Ouest. Cette route relie Avesnes le Comte à Habarcq situé au Nord Est d'Avesnes le Comte.

Il ne s'agit toutefois pas d'un axe majeur de circulation, celui-ci étant la RD 68 reliant Avesnes le Comte à Arras – voir extrait de carte ci-dessous



La nouvelle déchèterie d'Avesnes le Comte sera implantée à l'arrière des locaux de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois. La déchèterie bénéficiera donc de l'aménagement routier réalisé sur la RD 339 pour faciliter l'accès aux locaux de la communauté de communes – voir extrait de vue aérienne ci-dessous



**En termes de trafic**, la déchèterie est située à proximité de deux unités commerciales : un super marché Carrefour Market et un super marché ALDI.

Ces deux commerces de grande distribution sont à l'origine d'un trafic routier supérieur à celui généré par la future déchèterie. Ce dernier est évalué entre 50 et 100 véhicules par jour en semaine et 150 à 250 véhicules par jour le samedi ce qui correspond à une trentaine de véhicules par heure en période de pointe c'est-à-dire le samedi et en haute saison d'activité des déchèteries (avril à juin). Les périodes de juillet à septembre étant de fréquentation plus faible en raison de la période estivale.

**Concernant l'impact sonore**, la conception même de la déchèterie en déblai / remblai fait que le bas de quai (zone recevant les bennes) sera encaissé par rapport au terrain naturel. Cette situation permettra de fait une atténuation du bruit susceptible d'être généré lors de la chute des déchets dans les bennes vides (le bruit étant fortement réduit au fur et à mesure du remplissage des bennes).

Les ondes sonores du bas de quai se propageront en partie basse seront atténuées par les talus à 45°, végétalisés délimitant la voirie basse de la déchèterie.

Les bruits liés à la circulation des poids lourds et aux opérations de mise en place et de reprise des bennes seront également fortement atténués par ces écrans de terre végétalisés.

Il est également à noter que la déchèterie sera située derrière les locaux de la Communauté de Communes de Campagnes de l'Artois, ce qui constituera également un écran acoustique contre les ondes sonores pouvant se propager vers les habitations situées de l'autre côté de la RD339.

**Enfin du point de vue de l'impact visuel**, le positionnement de la déchèterie à l'arrière des locaux de la CCCA favorisera le masquage visuel du bas de quai de la déchèterie depuis la RD339. Seuls les bâtiments du haut de quai seront visibles. L'architecture de

ces bâtiments sera soignée, intégrant notamment du bardage bois afin de s'intégrer parfaitement au caractère rural de la zone.

Côté Ouest (zone Carrefour Market) l'écran végétal constitué par les peupliers sera maintenu et des aménagements paysagers au niveau des talus constituant le bas de quai de la déchèterie seront réalisés.



Au regard de ces éléments, il est à considérer que les impacts de la déchèterie en termes d'accroissement du trafic routier, de nuisances acoustiques et d'impact paysager seront limités. Des mesures complémentaires pourront être engagées après mise en service de la déchèterie en cas de nécessité.